

VILLE DE CHANDLER

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 7 avril 2014, à 19h30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette et Christian Dea.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Gilles Daraîche.

RÉSOLUTION NUMÉRO 140407.100

APPUI A AMNISTIE INTERNATIONALE CONTRE PEINE DE MORT

CONSIDÉRANT la journée internationale des « Villes pour la vie – contre la peine de mort » dont la promotion est faite par Amnistie Internationale;

CONSIDÉRANT qu'en 2013, ce sont 1682 villes de 89 pays autour du monde qui se sont associées à la Journée internationale « Villes pour la vie – contre la mort »;

CONSIDÉRANT que Chandler serait la 6^e ville au Québec à joindre les rangs dont les villes de Rimouski, St-Lambert et Boucherville font également partie;

CONSIDÉRANT que Chandler souhaite participer à cette mobilisation internationale et à dire « Non à la peine de mort »;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la ville de Chandler affirme solennellement être opposée au recours de la peine de mort en tout temps et pour quelque motif que ce soit.



Roch Giroux,
Directeur général

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VRAIE COPIE CONFORME
Donnée à Chandler,
Ce 9^e jour d'avril 2014